

## PV du Conseil d'établissement du 04 novembre 2024

### **Ouverture de séance par le Président du Conseil d'Établissement à 17h34.**

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. La séance se tient en présentiel sur le campus de Qingpu.

23 membres ont le droit de vote. Le quorum est atteint en ouverture de séance avec **19 présents**.  
La liste d'émargement est jointe au procès-verbal pour les élus uniquement.

Désignation du secrétaire de séance : Jean Kurdziel, directeur primaire, site de Qingpu

### **1. Adoption de l'ODJ :**

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'Ordre Du Jour (ODJ)**
- 2. Installation des instances**
- 3. Adoption de la séance du 27/06/2024**
- 4. Validation du règlement intérieur du conseil d'établissement**
- 5. Les chiffres de la rentrée 2024**
- 6. Résultats de l'homologation**
- 7. Situation des emplois : postes vacants et demandes**
- 8. CR du conseil école du 29/10/2024**
- 9. CR du conseil pédagogique du 30/10/2024**
- 10. CR du CESCE du 24/20/2024**
- 11. Questions diverses.**

Approbation de l'ODJ :

Présents : 19

POUR : 19

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

**L'ordre du jour est approuvé.**

## **2. Installation des différentes instances et commissions.**

Membres à voix délibérative : 19

Le conseil d'établissement est composé de façon tripartite de la façon suivante :

### **Administration (8)**

L'Attachée de coopération universitaire du Consulat Général

Le Chef d'Établissement

2 Provoiseurs – adjoints

2 Directeurs du 1<sup>er</sup> degré

1 Directeur exécutif

1 CPE

### **Représentants du personnel (8)**

3 représentants des enseignants et personnels du 1<sup>er</sup> degré

3 représentants des enseignants et personnels du 2<sup>nd</sup> degré

2 représentants des personnels administratifs

### **Représentants des parents et des élèves (8)**

6 représentants des parents

2 représentants des élèves

Membres siégeant à titre consultatif

- Conseillers des Français de l'étranger de la circonscription de Shanghai
- Vice-président élève du CVL
- 2 membres du CA

Les différentes instances :

Instances AEFÉ	Commissions internes avec parents
Conseil établissement	Commission restauration
Conseil école	Commission transport
Conseil du second degré	Commission sport et culture
<b>Conseil école collège</b>	Fonds de solidarité
<b>Conseil pédagogique</b>	
CVC Qingpu	
CVC-L Yangpu	
CVL Qingpu	
Conseil de discipline collège (Qp et Yp)	
Conseil de discipline lycée (Qp et Yp)	
Commission éducative	
<b>Cellule de Formation Continue (CFC)</b>	
<b>CHSCT</b>	
CESCE	

**En rouge**, les instances ou les parents ne sont pas représentés

M. le proviseur précise qu'il y a effectivement jusqu'au 6 novembre 2024 pour finaliser les inscriptions des représentants, notamment au Conseil école-collège ainsi qu'au CESCE.

Les représentants élus des élèves du secondaire siégeront aux différentes instances.

La commission éducative est une instance de décision concernant des mesures qui interviennent avant la mise en place des sanctions scolaires qui relèvent quant à elles du conseil de discipline. Il y a eu une seule commission éducative en 2023-2024 sur le campus de Qingpu.

Validation des instances :

Présents : 19

FAVORABLE : 19

DEFAVORABLE : 00

ABSTENTION : 00

**Ces commissions et instances sont approuvées et installées pour l'année scolaire 2024 – 2025.**

### **3. Adoption du PV du Conseil d'établissement du 27/06/2024**

En réponse aux questions posées sur ce PV :

- Les élèves doivent tous obtenir le PSC1 avant la fin du cycle terminal ;
- Il y a déjà un suivi des élèves à N+1 ;
- Le projet d'établissement arrivant à son terme, un travail sera engagé sur son évaluation ;
- Concernant l'EDD, les projets autour du Développement durable sont au cœur de la dynamique de l'établissement et des projets engagés ;
- L'heure de vie de classe peut être animée par des élèves, CPE ou autres membres clés de l'établissement pour dialoguer. Il s'agit de 10 heures annuelles statutaires pour chaque classe, dont une majorité sont utilisées pour les conseils de classe. Elles sont prises à tout moment de l'emploi du temps et non transposées dans Pronote systématiquement ;
- La journée « portes ouvertes » proposées aux familles à la rentrée scolaire ne sera pas rémunérée.

Les parents élus font remarquer que d'autres questions, dont notamment celle de la vacance d'un poste d'anglais étaient posées. Le dispositif "devoirs-faits" était également questionné. Ces sujets recevront une réponse dans le traitement des questions en fin de séance.

La direction précise qu'une modification sur le sujet de l'« eurocampus » sera apportée au PV. Avec les nouveaux bus « eurocampus » et les synergies administratives sur les travaux et appels d'offres, le management de la piscine ou le partage de personnels sur certains services, il semble important de préciser que des actions communes existent.

Les synergies entre élèves LFS et DSS sont précisées sur les deux campus en réponse à une question des parents. Elles ne revêtent pas d'échanges directs entre élèves dans l'établissement, mais d'actions mises en œuvre par les équipes pédagogiques.

Présents : 19

FAVORABLE : 19

DEFAVORABLE : 00

ABSTENTION : 00

**Le PV est approuvé avec les ajouts spécifiques discutés en séance.**

#### **4. Adoption du Règlement intérieur du CEt.**

Rappels concernant le fonctionnement du Conseil d'établissement :

- Réunion 1 fois par trimestre à l'initiative du chef d'établissement (CE) + séance extraordinaire ;
- ODJ fixé par CE + date et horaire ;
- Convocation adressée 8j avant avec d'éventuels documents ;
- Quorum = 1/2 membres avec droit de vote, sinon 2<sup>e</sup> séance entre 5 et 8 jours ;
- ODJ adopté en début de séance ;
- Compétences du Cet : pédagogie et éducation ;
- Orientations/principes = AEFÉ et CA ;
- 1 secrétaire de séance admin + 1 secrétaire adjoint (alternance personnels et parents) ;
- Le PV est adopté en séance suivante ;
- Durée : 3h maxi avec demande au bout de 2h30 de prolongation de 30 mn ;
- Questions non traitées sont reportées au prochain Cet ;
- Obligation de discrétion (situations des personnels, cas individuels) ;
- Vote : main levée ou à bulletin secret si au moins une demande. Si égalité, vote CE favorable ;
- Questions diverses : 3 par corps, soit 12 au total ;
- Séance non publique, le CE peut inviter à titre consultatif, pour éclairer ;
- Le RI est modifiable en début d'année, à la demande de la majorité ; en cours d'année, à la demande des deux tiers.

Questions des parents et demandes d'amendements :

##### **Article 6 : demande d'ajout : PV diffusé dans les trois semaines**

Réponse : refus d'ajouter cette précision, le PV est diffusé dans un délai qui suit la séance du Cet.

Précision : il est demandé que le PV puisse être mis en ligne dans la communauté scolaire avec la mention provisoire en amont du conseil suivant.

##### **Article 10 : suppression de la limite de questions**

Réponse : ce point a déjà été évoqué l'an passé avec le précédent proviseur. Nous avons de nombreux temps d'échange pour évoquer les questions qui souvent ne relèvent pas du Cet.

##### **Article 11 : Ajout « ou sur proposition de l'un de ses membres ».**

Réponse : Cela est sous-entendu mais peut s'ajouter. Accepté

Le RI du Cet est proposé au vote :

Présents : 19

FAVORABLE : 19

DEFAVORABLE : 00

ABSTENTION : 00

**Le règlement intérieur du CEt est adopté.**

## 5. Les chiffres de la rentrée 2024

Le retour vers des niveaux d'effectifs pré-covid semble se poursuivre. À la rentrée scolaire prochaine, le budget travaillé est basé sur 1550 élèves, soit +100 que l'objectif fixé pour la rentrée scolaire 2024-2025. L'objectif en termes d'effectifs d'élèves à été dépassé sur la rentrée scolaire 2023-2024, en atteignant les 1464 élèves.

Sur le campus de Qingpu, l'augmentation est de 6% et celle du campus de Yangpu de 12% cette année. Cela n'est pas évocateur d'une attractivité plus forte sur l'un des campus. La réflexion doit rester basée sur le fondement de la croissance actuelle, l'école primaire. En pointant que cette année scolaire, c'est essentiellement en élémentaire, au CP, CE1 et CE2 que les croissances sont les plus fortes. Le taux de reconversion (dossiers de réinscription) est de 86%, en hausse. C'est un facteur déterminant, dans un contexte de mobilités de familles essentiellement intra-Chine et au sein de Shanghai, avec une légère croissance des arrivées depuis l'extérieur de la Chine malgré tout. De ce fait, la tendance est probablement à une hausse du nombre des réinscriptions et du nombre d'inscriptions de familles déjà présentes sur le campus, ou ancrées sur le long terme à Shanghai et en Chine.

Les parents élus rappellent qu'il y a une baisse de la natalité actuellement en Chine, ce qui devrait diminuer la part d'élèves en maternelle les prochaines années scolaires. Il est également demandé combien d'élèves qui ont démarré leur scolarité au LFS sont actuellement en cycle terminale. À cela, il est possible de répondre que les populations d'élèves et de familles étant de plus en plus sédentarisées, ce sera le bassin privilégié de recrutement. Se différencier par rapport aux autres écoles internationales de Shanghai est également au cœur de la réflexion, pour pouvoir être davantage communiqué. Une réflexion pédagogique innovante, des partenariats d'entreprise plus conséquents ainsi que des échanges plus importants avec des acteurs sur Shanghai et le développement d'une offre pédagogique spécifique (arts...) doivent permettre au lycée de structurer son identité. Aller récupérer des autres élèves dans des écoles voisines est également une stratégie forte, qui fonctionne déjà. Un exemple qui peut être donné est la création d'un parcours italien sur l'établissement.

Les éléments d'analyse de l'évolution présentés et proposés en annexe de ce PV doivent permettre de conforter une réflexion qui s'oriente vers la pérennisation des populations d'inscrits depuis la Chine et Shanghai, avec des familles sino-francophones en majorité.

Les premières projections pour la rentrée scolaire prochaine dans une perspective de croissance des effectifs donnent une vision de cohortes renforcées sur tous les niveaux à l'horizon 2027. La consolidation d'un cycle terminal plus conséquent au bénéfice du campus de Yangpu y semblera plus opportune. La question de l'ouverture d'une classe de 1<sup>ère</sup> sur ce campus à la rentrée scolaire 2025-2026 reste posée, même si les premiers retours de projection laissent envisager que cela aura peu de chances de pouvoir être fait. Le conseil d'administration posera sa décision au mois de novembre (plus tôt qu'en 2024-2025).

À ce sujet, parmi les représentants du personnel il est rappelé que les adolescents profitent davantage d'un plus grand lycée que de deux plus petits. La socialisation étant importante. La différence semble clairement marquée entre les élèves issus du campus de Yangpu et ceux issus de Qingpu, en faveur du campus de Qingpu. Les représentants des élèves affirment qu'il paraît plus facile de vivre une vie de lycéen, au quotidien, dans un plus grand groupe. L'atmosphère de ce qu'ils nomment un plus grand lycée semble plus dynamique, et il paraît plus aisé de se faire des amis dans un environnement qui concentre davantage d'élèves.

Les parents demandent si l'orientation des élèves sera plus fortement faite vers un campus plutôt que l'autre à la rentrée scolaire prochaine pour palier au déséquilibre pointé dans les cohortes dès la maternelle. Les inscriptions au collège sont effectivement favorisées vers le campus de Yangpu, comme ce qui a préfiguré à l'année scolaire actuelle. Cette mesure est obligatoire sauf en cas particulier de fratrie ou lorsque la localisation du lieu de résidence est plus proche de l'un des deux campus.

Monsieur le proviseur précise que les capacités d'accueil des deux campus, qui sont questionnées, doivent être recontextualisées, dans une réalité d'augmentation de la part d'élèves pris en charge dans dispositifs spécifiques (FLsco, langues vivantes...), qui représentent davantage de groupes et donc accroissent la nécessité de disposer de petits espaces de classe. Une réflexion sur le remodelage des espaces actuels est donc en cours.

**Aucun vote n'est réclamé.**

## **6. Résultats de l'homologation du LFS**

L'homologation des Etablissements Français de l'Étranger (EFE) est la procédure par laquelle, en accord avec le MEAE et l'AEFE, le MENJ reconnaît et atteste que des établissements scolaires situés à l'étranger dispensent un enseignement conforme aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français.

Y sont regardés :

- Principes et programmes, valeurs du système éducatif français
- Place et maîtrise de la langue française
- Politique linguistique plurilingue
- Personnels qualifiés et formés régulièrement
- Évaluation, préparation et passation des examens français
- Existence de locaux et équipements adaptés aux exigences pédagogiques.

La durée de l'homologation est de 5 ans en moyenne. La visite de renouvellement de l'homologation en 2024 a donné comme résultat un renouvellement de celle-ci, avec les détails suivants.

Les atouts mis en avant :

- Des infrastructures au bénéfice de la réussite des élèves et des moyens pédagogiques accordés aux équipes sans restriction (manuels scolaires, laboratoires, acquisitions des ressources documentaires...);
- Des équipes éducatives dans l'ensemble de très grande qualité et d'un investissement remarquable;
- Un accompagnement efficace pour les élèves peu ou non francophones ;
- 100 % de réussite au DNB et au baccalauréat dont 52 % de mentions très bien au baccalauréat.

Quelques points de vigilance à retenir :

- Maintenir ou rétablir la capacité à scolariser tous les élèves des familles concernées (notamment expatriées), quels que soient leur niveau et leur progression scolaire ;
- Renforcer la vie scolaire en développant la formation des personnels ;
- Maintenir et renforcer la langue française comme marqueur spécifique et d'excellence de l'établissement
- Renforcer l'orientation post-bac vers les établissements français et du monde francophone ;
- Consolider les compétences psycho-sociales notamment dans la perspective prioritaire d'une égalité femmes/hommes mieux établie dans la classe et dans l'établissement ;
- Développer l'éducation artistique et culturelle pour contribuer à développer encore le bien-être des élèves, la cohésion culturelle de l'ensemble des élèves aux profils nationaux et linguistiques de plus en plus diversifiés ;
- Renforcer au sein de l'établissement la souveraineté du « pédagogique », garant de la qualité de l'enseignement.

Les recommandations retenues à l'issue de la visite d'homologation :

- Renforcer la cohésion de l'ensemble des équipes et favoriser le travail en collégialité ;
- Travailler à une communication interne, aussi bien horizontale que verticale ;
- Renforcer l'ouverture de l'établissement au bénéfice de son attractivité ;
- Recruter des enseignants titulaires de l'Éducation nationale et développer la formation continue des équipes pédagogiques (notamment numérique éducatif et intelligence artificielle) mais également administratives ;
- Accroître les interactions régionales entre élèves, enseignants et établissements ;
- Apporter une grande attention aux pré-requis pédagogiques et structurels d'un établissement répondant aux normes françaises ;

**Aucun vote n'est réclamé sur ce point.**

## **7. Situation des emplois : postes vacants et demandes**

Plusieurs mouvements des enseignants détachés sont prévus pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

- 1 poste lettres modernes à Qingpu : vacant à la rentrée (personnel de plus de 60 ans)
- 1 poste vacant PE à Yangpu : vacant à la rentrée (personnel de plus de 60 ans)
- 1 poste de PE susceptible d'être vacant sur le campus de Qingpu
- 1 poste de PE susceptible d'être vacant sur le campus de Yangpu

Sur ces 4 situations, le proviseur demande le maintien des postes. Il n'y aura pas de création de poste à la rentrée scolaire 2025-2026.

La réglementation actuelle de Shanghai semble catégorique sur le fait qu'il n'est pas possible de rester sous contrat de détachement passé l'âge de 60 ans.

Il est rappelé par les représentants du personnel que les conditions de renouvellement ont existé pour des personnels de plus de 60 ans, mais que les règles ne semblent pas suffisamment claires. Sur un autre point, il y a eu des votes en faveur de la fermeture de postes d'enseignants détachés en conseil d'établissement les années précédentes, suivis par les parents élus également.

Les parents rappellent qu'il est possible de questionner la voie de recrutement des "talents" pour l'obtention de la carte verte dans le cadre des contrats locaux en Chine. Cependant, il semble que certains personnels pourraient refuser ce statut pour des raisons fiscales moins avantageuses.

**Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.**

## 8. Compte-rendu du conseil d'école du 29/10/2024

### a. Structures scolaires

La structure des deux campus évolue cette année, avec trois ouvertures de classes sur le campus de Qingpu et une ouverture de classe sur le campus de Yangpu. Les effectifs par classe restent confortables (de 17 élèves en CP suite à l'ouverture d'un quatrième CP qui avait été demandée à la rentrée scolaire 2023-2024, à 25 élèves en cycle 3) et doivent permettre aux équipes pédagogiques de se saisir des problématiques de travail qui les concernent. Les directeurs d'école rappellent que la plupart du temps scolaire les élèves sont pris en charge dans des plus petits groupes dépassant rarement les 14 élèves.

La comparaison dans le détail de la répartition des sections linguistiques sur les deux campus à l'école primaire nécessite d'interroger la différence d'effectifs en section générale, qui concerne les élèves hors FLSCO. La grille des prérequis pour entrer en section linguistique notamment est à analyser plus finement et harmoniser, ce qui fera l'objet d'un travail spécifique avec les équipes enseignantes.

### b. Programme FLSCO :

Les principes généraux du FLSCO sont les suivants :

En amont du processus d'inscription, un entretien est systématiquement organisé avec les parents d'un élève FLSCO pour expliciter la nécessité d'un projet pédagogique familial, autour de la langue française, qui est une priorité. Ce premier temps s'accompagne après l'inscription de la signature d'une charte FLSCO reprenant les obligations et attentes des parties concernées : faire vivre le projet de langue française dans la famille et s'engager à transmettre tous les savoirs nécessaires et adaptés au rythme de l'enfant néo-francophone.

Les dispositifs proposés sont progressifs et adaptés aux profils linguistiques des nouveaux élèves :

- Programme FLSCO Intensif sur deux ans (PFI 1, PFI2...) avec un volume hebdomadaire de soutien de 5 à 10h par semaine (en classe ou en petit groupe) ;
- Possibilité d'un allongement (PFI3) en cas de difficulté ;
- Programme FLSCO complémentaire d'une durée maximum d'un an (PFC) avec un volume de 5 heures par semaine : intégration de nouveaux élèves qui ont déjà un bagage en français.

Pour les élèves : un suivi le plus individualisé est assuré pour chacun. Le programme de chaque niveau est de ce fait en partie adapté (renforcement grammatico – lexical, préparation du vocabulaire en amont de certains cours, adaptation des évaluations...) pour être plus intelligible, sans en retirer les ambitions en termes de connaissances à construire. Les élèves suivent tous les sujets des matières travaillées et donc progressent sur tous les champs d'apprentissage dans la langue française (en histoire-géographie, sciences etc.).

Le travail en équipe est important et se décline selon :

- Des points réguliers famille / professeur.es de FLSco ;
- Des concertations hebdomadaires : enseignant.e de la classe / professeur.es de FLSco ;
- Des bilans trimestriels en conseil de cycle : enseignant.e de la classe / professeur.es de FLSco / Direction pédagogique.

c. Evaluations nationales

Les objectifs des évaluations nationales ont été communiqués à toutes les familles en début d'année. Tous les éléments d'information nécessaires, ainsi que les sujets et les guides de correction, sont disponibles sur le site internet [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr). Les évaluations nationales, si elles servent à mesurer l'état de la réussite scolaire au sein de l'établissement, doivent également conserver leur dimension d'outil de pilotage individuel et de moyen de communication avec les familles pour agir de concert sur la difficulté rencontrée par certains élèves plus particulièrement.

Les élèves du LFS comparés à une moyenne nationale ont des résultats très élevés. La question qui se pose le plus souvent est l'éventuelle baisse de résultats, en mathématiques par exemple, à partir du collège et vers le lycée. Elle sera de nouveau travaillée en conseil école-collège.

Au CP et CE1 cette année, les résultats moyens baissent par rapport aux années précédents de 2 à 4% sur certaines compétences, les moins transversales.

Les hypothèses pour comprendre et agir contre cette baisse, qui sont travaillées par les équipes et les directeurs, sont les suivantes :

- des disparités intra-classe plus fortes (écart plus fort entre les élèves obtenant le meilleur taux de réussite et ceux obtenant le moins bon)
  - o générations covid pour l'entrée en maternelle (*pour quelques élèves*) ?
  - o arrivées de l'extérieur (élèves n'ayant pas suivi le cycle maternelle au LFS)
- apports linguistiques différents dans des contextes familiaux différents (les élèves de GS SIA et SIC ont une exposition moins forte au français à l'école) ;
- lissage des règles de passation entre les 2 campus et à l'échelle de la Zone Asie Pacifique (moins d'aide à la traduction pour les PFI2 notamment).

Il n'y a pas de baisse significative au CM1, dont les résultats moyens restent hauts.

**Il n'y a pas de vote réclamé sur ce point.**

## 9. Compte-rendu du conseil pédagogique du 30/10/2024

a. Présentation de la programmation des conseils pédagogiques pour l'année scolaire 2024/2025 :

**En rouge les points abordés lors de la première séance**

1. **Programmation des conseils pédagogiques pour 2024/2025**
2. Calendrier des événements 2025/2026
3. Répartition des enseignements pour RS 2025
4. **Constitution d'un groupe « Innovation pédagogique »**
5. Voyages scolaires : charte à revoir et place dans l'organisation scolaire
6. **Budget pédagogique : fonctionnement et usages**
7. Liste des fournitures scolaires : actualisation du document existant
8. Protocole progressif : actualisation
9. **Calendrier des rencontres parents/professeurs pour 2024/2025**
10. Calendrier des examens pour 2025/2026
11. Programmation des actions d'orientation en 2025/2026
12. **Résultats des évaluations nationales et leurs exploitations d'octobre 2024**
13. Règlement Intérieur (RI) : actualisation

Les temps forts de la réflexion pédagogique cette année :

1. Conseil de classe : fonctionnement, maquette bulletin, ...
2. Accompagnement des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) : projet mis en place
3. Projet d'établissement 2022/2025 : évaluation
4. Projet d'établissement 2026/2029 : réflexion/écriture (début)
5. Dispositif FLSCO : faire évoluer le dispositif
6. Missions des professeurs principaux au LFS
7. Quelle liaison CM2/6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>/2<sup>nd</sup>e, Terminale/Post Bac
8. Usages du numériques dans sa pratique professionnelle pédagogique : état des lieux, pratiques et usages, formations, équipements et déploiement
9. Projet local d'évaluation : actualisation
10. Absences des professeurs : actualisation du protocole de Remplacement de Courte Durée (RCD)
11. **Formation des personnels : plan pluriannuel, règles, priorités, retour sur CFC d'octobre 2024**
12. Indemnités pour Missions Particulières (IMP) : quelles missions, financement, lettre de missions, évaluation

b. La constitution d'un groupe "innovation pédagogique" :

La directrice générale de l'aefe a rappelé à l'ensemble des personnes de direction du réseau en septembre 2024 que : *"l'innovation est un levier de transformation et de dynamisme qui contribue à l'amélioration et au progrès pédagogique. Un enseignement français à l'étranger qui n'innoverait pas serait rapidement distancé par les autres systèmes internationaux."*

L'innovation agrège donc les notions de **nouveauté, de changement, de processus et d'amélioration** par rapport à un état antérieur. Un autre invariant de la démarche innovante est qu'elle **fédère des acteurs qui partagent des valeurs communes**, la première d'entre elles étant la réduction des inégalités des chances entre élèves dans la construction de leur parcours scolaire.

Les objectifs qui seront poursuivis dans cette voie sur les prochaines années amèneront à identifier des testeurs parmi les équipes pédagogiques pour :

- Impulser, accompagner, mutualiser et valoriser les démarches et pratiques innovantes des enseignants ;
- Développer l'acculturation et le bon usage du numérique éducatif pour tous et toutes ;
- Faire réseau ;
- Hybrider les temps : décloisonner les temps d'apprentissages, enseigner et apprendre à distance et en présence ;
- Repenser les lieux et les espaces : réaménager l'espace classe, créer de nouveaux espaces d'apprentissage, mobiliser tous les lieux pour enseigner et apprendre ;
- Rendre l'élève acteur : pédagogie de projet, différenciée, inversée.

La démarche proposée consiste en la création d'un laboratoire, qui soit un espace-lieu d'expérimentation et de scénarisation pour les enseignants, les élèves, en lien avec des partenaires (laboratoires, entreprises, ...) avec des personnels volontaires.

c. Les résultats des évaluations nationales au collège et au lycée :

Les objectifs poursuivis sont les mêmes que ceux de l'école primaire :

- Permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves en français et en mathématiques de l'école à leur entrée au lycée ;
- Mettre à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège ;
- Enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées. L'intérêt de ces évaluations est de fournir une mesure objective des compétences et connaissances des élèves ;

- Chaque élève reçoit une fiche de restitution individuelle en français et en mathématiques. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun.

Si les résultats de français au LFS en classe de sixième sont au-dessus des moyennes nationales, l'enjeu reste de faire progresser les élèves entre le début de chaque année scolaire. Les focales travaillées dans les différents champs de compétences présentés ici seront donc réévaluées avec les enseignants de lettres, de façon à analyser précisément les situations d'élèves et les leviers de progression.

Les résultats en mathématiques, qui suivent une ligne similaire, nécessitent également d'interroger la disparité des résultats au niveau individuel.

d. La formation des personnels : résultats de la CFC

La formation continue est un enjeu essentiel pour la professionnalisation des personnels. Une commission (CFC) s'est tenue fin septembre afin de répondre aux demandes des personnels. Ce sont au total 34 personnels (enseignants ou administratifs) sur 87 inscriptions qui vont pouvoir bénéficier d'une formation individuelle financée. Le coût pour chaque personnel en formation est de 1000 euros.

**Aucun vote n'est réclamé sur ce point.**

## **10. Compte-rendu de la séance du CESCE du 24/10/2024**

Le CESCE (Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement) est une instance dynamique et stable au sein du LFS, qui recoupe des thématiques comme l'éducation, la santé, la citoyenneté et le développement durable. Les représentations sont constantes. Cette année, trois axes sont retenus :

a. Volet citoyenneté

- Acte citoyen : représentation dans les diverses instances : délégués de classe, éco délégués, CVL et CVC ;
- Relance de la Maison des Lycéens ;
- Education à la sécurité routière : l'ASSR 1 (5<sup>ème</sup>) et ASSR2 (3<sup>ème</sup>) et attestation ;
- Offre régulière pour les élèves de « community service » ;
- Lutte contre le Harcèlement scolaire : programme PHARE, séance de sensibilisation à l'empathie au collège, mise en place d'ambassadeurs contre le harcèlement, journée thématique de lutte contre le harcèlement ;

- Egalité filles/ garçons : journée internationale des droits des femmes, Club « Les femmes en avant » ;
  - Divers clubs à l'initiative de professeurs ou élèves mis en place sur les deux campus : K-pop, comédie musicale, football, volleyball, salon littéraire, MUN, journal des collégiens, mathématiques, etc.
- b. Volet développement durable (dans sa dimension environnementale)

Sur les thématiques qui ont trait plus spécifiquement à l'environnement, le CESCE s'est porté notamment sur les projets suivants des élèves :

- Animation des éco délégués : lutte contre la pollution et gestion des déchets ;
- Biodiversité, climat : végétaliser le campus, inscrire le campus dans sa dimension d'écosystèmes (en lien avec les apprentissages scolaires) ;
- Sensibilisation du lien entre nourriture et développement durable : circuits d'approvisionnement et coût global des produits dans un contexte de mondialisation ;
- Participation au Festival du film du développement durable du Lycée Français de Hong Kong et à d'autres événements organisés par le ministère de l'éducation nationale, l'aeфе et des établissements partenaires (COP 16...).

Les représentants du personnel rappellent que le développement durable doit pouvoir être accompagné dans son intégralité, sans stigmatiser les comportements, en questionnant les effets positifs également des mesures et réflexes adoptés.

- c. Sur le volet santé :

Diverses actions sont menées et traitées de façon transversale, sur les thèmes suivants :

- Lutte contre le harcèlement ;
- Vie affective et sexuelle ;
- Bien-être (initiation à la respiration) ;
- Prévention des écrans, sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux ;
- Initiations aux gestes de premiers secours ;
- Sucres cachés, prévention des conduites addictives (alcool et tabac) : apprendre à dire non et réfléchir aux stratégies mises en place qui incitent à la consommation de sucre par exemple.

**Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.**

## 11. Questions diverses

### 1- Absence des professeurs :

Existe-t-il un état des absences des professeurs ? Peut-on suivre ces absences quelque part, y remédier d'une manière positive. Existe-t-il un état des absences et remplacement ?

**Réponse du proviseur :** Les absences des professeurs sont connues, traitées et enregistrées. Elles sont confidentielles et nous n'avons pas à communiquer sur cet état. Toutes les absences sont notées sur Pronote avec ou sans remplacement. Tous les parents ont accès à l'information de la classe de leur enfant. Nous avons la possibilité d'extraire les statistiques des professeurs absents. Un protocole est en place et sera réinterrogé en conseil pédagogique pour le collège et le lycée.

### 2- Comment sont gérées les heures de permanence ?

Comment sont gérées les heures de permanence à Yangpu et à Qingpu ? Comment mettre à profit ces heures pour faire du sport ? S'investir dans des activités (orientation, projet citoyenneté, EMI, HVC, Fablab, vie affective, relationnelle et sexuelle, sensibilisations diverses ...)

**Réponse du proviseur :**

- De plusieurs façons, selon deux scénarios : absences prévues ou absences imprévues ;
- Des espaces sont à disposition des élèves : 3C, piazza, salle de vie scolaire, permanence, espaces extérieurs et terrains de sport ;
- Pour l'orientation, des personnels sont à disposition sur rendez-vous ;
- Pour les autres demandes, cela concerne de nombreux interlocuteurs comme professeur documentaliste, infirmière, animateur Fablab ;
- Certains accompagnements sont possibles, d'autres pas du tout ; souvent en autonomie avec appui et conseils de certains personnels.

Le proviseur rappelle que la dimension d'un élève dans l'établissement doit pouvoir être prise dans son intégralité, dans un contexte de travail intense, avec un rythme et des enchaînements soutenus qui imposent au cerveau un constant changement (langues différentes, matières variées, devoirs, évaluations, activités hors de l'école nombreuses et stressantes). Une surcharge supplémentaire d'activité dans certains temps libres n'est donc pas nécessairement à systématiser.

Le temps passé à faire l'appel des élèves est discuté et reflète la difficulté lorsque les élèves concernés sont nombreux et doivent être regroupés après une heure de cours avant d'être répartis en permanences.

### 3- Moyens pour le maintien du français

En dehors du FLESCO, quels sont les moyens mis en œuvre pour développer l'emploi du français à l'école ?

#### Réponse du proviseur :

Nous avons des évaluations nationales qui permettent de faire ce diagnostic pour les enseignants et de travailler ensuite sur les compétences des élèves. Les bulletins au collège ciblent bien les acquis des élèves. La question est posée en conseil pédagogique également pour voir dans quelle mesure et sous quelle forme nous pouvons accompagner les élèves détectés par les professeurs.

Des modalités de communication plus spécifiques à l'attention des parents concernés par cette problématique sera réfléchi, pour mieux communiquer sur les objectifs d'exposition à la langue en classe et les temps de repos linguistiques nécessaires lors des temps de récréation par exemple.

### 4- Préparation des dossiers d'orientation

Comment les élèves sont aidés pour valoriser leur dossier Parcoursup ?

#### Réponse du proviseur :

- Accompagnement tout au long de la classe de première par le service orientation, les professeurs, autres acteurs internes et externes,
- Stage en entreprise,
- Forum et salon de l'orientation,
- Préparation à l'entretien oral,
- Séance d'aide à la rédaction de sa lettre,
- ...

Nous proposons un accompagnement qualifié de « remarquable » par de nombreux parents.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.**

Le Secrétaire de séance  
Jean KURDZIEL, directeur primaire Qingpu



上海法国外籍人员子女学校  
LE DIRECTEUR  
J. KURDZIEL  
LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI

Le Président de séance  
Laurent FOUILLARD, proviseur



上海法国外籍人员子女学校  
PROVISEUR  
LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025 #1

lundi 4 novembre 2024 à 17h30 en salle de réunion C236 (Qingpu) et en visioconférence

TITRE	NOM	EMARGEMENT
<b>Membres de l'Administration - droit de vote (8 personnes)</b>		
Chef du poste diplomatique ou son représentant	Benjamin DEMIÈRE	
Chef d'établissement	Laurent FOUILLARD	
Provisseure adjointe Qingpu	Emmanuelle BLANC-TORES	
Provisseur adjoint Yangpu	Jean-Joseph KOUDAYA	
Directeur primaire Qingpu	Jean KURDZIEL	
Directrice primaire Yangpu	Nathalie MOTTET	
Directeur exécutif	Benjamin BILTERYST	
Conseiller Principal d'Éducation	Eric LANZI	
<b>Représentants des Personnels - droit de vote (7 personnes)</b>		
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré titulaire	Véronique SERISIER	
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré titulaire	Valérie LE VEN	
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré titulaire		
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré suppléant		
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré suppléant		
Enseignant 1 <sup>er</sup> degré suppléant		
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré titulaire	Jean-Claude AUGER	
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré titulaire	Alec VAN HUELE	visio
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré titulaire	Guillaume DISDIER	
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré suppléant	Cindy THÉODORE	visio
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré suppléant	Liming XU	
Enseignant 2 <sup>nd</sup> degré suppléant		
Administration et santé titulaire	Xuefei SHEN	
Administration et santé titulaire	Hongwei WANG	
Administration et santé suppléant	Ping PING	visio
Administration et santé suppléant	Jiayu FAN	
<b>Représentants des parents d'élèves et des élèves du second degré - droit de vote (8 personnes)</b>		
Parent d'élève titulaire	Sandra DIEU	
Parent d'élève titulaire	Sébastien FERRY	
Parent d'élève titulaire	Joaquim FREDERICO	Visio
Parent d'élève titulaire	Denis BOISSEAU	Excusé
Parent d'élève titulaire	Christophe MARZE	
Parent d'élève titulaire	Yan ZHOU	visio
Parent d'élève suppléant	Romain Guerel	
Parent d'élève suppléant	Jonathan CLAESEN	
Parent d'élève suppléant	Bin LI	
Parent d'élève suppléant	Jean-Charles MA	
Parent d'élève suppléant	David DOUTRELUGNE	
Parent d'élève suppléant	Jean Bernard ALBERT	
Elève titulaire	Margot VALADOU (TC)	
Elève titulaire	Louis MELIET (TA)	
Elève suppléant	Vadim MAGUIN TB	
Elève suppléant	Mathieu BACHELOT 3YB	
<b>Membres siégeant à titre consultatif</b>		
Vice président du CVL	En attente de nomination	
Représentant du conseil d'administration	Philippe SNEL	
Représentant du conseil d'administration	Marie DE BONI	
Conseillère consulaire	Céline POZZOBON	Excusée
Conseiller consulaire	Romain VJATTOUX	Visio
Conseiller consulaire	Guillaume MALLET	Excusé
Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE	Guillaume CARIO	

Quorum : 23 personnes